

FORMATION PROFESSIONNELLE

DES FEMMES à l'honneur dans le transport

C'est à l'occasion de la commission formation semestrielle du transport et de la logistique qu'ont été récompensées pour leur conviction et leur engagement en matière de formation Valérie Jimenez, Pdg des transports FVA et Christine Boy, déléguée régionale AFT-IFTIM.

est de tradition dans la branche du transport de reconnaître les mérites par la remise d'une médaille représentant la chouette. C'est Jean-André Lasserre, directeur des relations institutionnelles de l'AFT qui a remis cette distinction à Valérie Jimenez après avoir retracé ses mérites et surtout son investissement en matière de formation au sein de la branche transport : accueil de stagiaires et d'apprentis, participation aux examens du CAP au Bac Professionnel, Vice-Présidence du comité régional de la Formation Professionnelle dans le Transport et la Logistique. Cet engagement, c'est aussi la preuve d'une conviction forte quant au rôle de la formation, tant dans une entreprise que pour une branche d'activité.

«Pourquoi une chouette ?» s'est interrogé Jean-André Lasserre. Dans l'antiquité, la chouette représentait la déesse Athéna, déesse de la sagesse et des arts. Mais c'est aussi un oiseau de nuit, constatait Valérie Jimenez qui en a profité pour rappeler que lors de ses débuts dans la messagerie, son mari comme elle ont travaillé de nuit ! La médaille ne pouvait pas donc mieux tomber.

Les palmes académiques pour Christine Boy

Après la chouette, les palmes académiques pour Christine Boy. Celles-ci lui ont été remises par Simon Bressolle, commandeur

dans l'ordre des palmes académiques et DAFPIC (Délégué Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue) de l'Académie de Toulouse durant 13 ans. Christine Boy est déléguée régionale pour la formation et l'emploi pour l'AFT depuis des lustres. Simon Bressolle l'a remerciée pour ses 13 ans de collaboration active et fructueuse, pour sa participation à la détermination de la carte des formations initiales, pour sa présence aux examens du transport en tant que conseillère de l'enseignement technologique. Elle a été, et elle est aussi, à l'initiative d'opérations de promotion des métiers et de promotion des formations dans le secteur du transport. Il faut enfin se féliciter de sa participation très efficace à la semaine phare «Ecole-Entreprise» et ce depuis sa création en 2000. Et



Valérie Jimenez, Pdg des transports FVA.

Monsieur Bressolle de conclure que son plus beau tour de force est la présentation annuelle d'un observatoire de l'emploi et de la formation toujours aussi riche et aussi actualisé. Nos félicitations aux récipiendaires. ●

Martine LE GUENNEC

PRÉVENTION

COLLOQUE sur la prévention de la pénibilité au travail

Plus d'une centaine d'entreprises et de représentants syndicaux ariégeois avaient répondu à l'appel de la Commission Paritaire Interprofessionnelle Départementale de l'Ariège (CPID), pour assister à un colloque sur le thème de la Prévention de la pénibilité, dans les locaux de l'IFCAP.

La CPID qui regroupe les organisations patronales et syndicales du département, travaille sur ce thème depuis maintenant 2 ans. Elle a organisé plusieurs sessions de formations à destination des employeurs, des DRH et des délégués syndicaux et membres de CHSCT, afin de leur expliquer les termes de la loi, ses obligations et les modalités de

mise en place d'un accord ou d'un plan d'action.

De plus, ce colloque s'est déroulé durant la Semaine Nationale de la Qualité de Vie au Travail, organisée par l'ANACT et constituait ainsi, un des premiers événements de cette semaine en Midi-Pyrénées, comme l'a souligné en introduction M. Claude, directeur de l'UT Direccte de l'Ariège.



De g. à d. : Christine Boy et Simon Bressolle.

Cette obligation de prévention de la pénibilité a été instaurée par la réforme des retraites. Au cours des différentes tables rondes, plusieurs intervenants ont pu faire le point sur les outils à disposition des employeurs et des salariés, afin de prévenir la pénibilité. Ainsi, Alain Tournier, directeur adjoint de l'Unité Territoriale de la Direccte Ariège a présenté le contenu réglementaire, en listant ce que la loi qualifie de «travaux pénibles» pour lesquels des mesures de prévention peuvent être mises en place.

Ensuite, Françoise Verdier, directrice du Midact a de son côté expliqué le rôle d'accompagnement que peut conduire l'Aract, de façon équidistante, afin d'aider les entreprises dans leur démarche de prévention et d'analyse des risques, en utilisant notamment le Document Unique.

Dans ce domaine, les médecins du travail ont un rôle primordial, souligné par M. Niezborala, Inspecteur Régional du Travail, notamment dans la rédaction des fiches pénibilité qui posent question à bon nombre d'entreprises.

De son côté la Carsat représentée par Bruno Vinci, dispose d'une aide en faveur des entreprises qui ont mis en place un accord de compensation en amont de la

pénibilité et qui souhaitent développer des actions dans ce sens. Françoise Verdier présentait par ailleurs le Fact, géré par le Midact, qui peut être mobilisé pour mettre

en place des actions au-delà des obligations légales. Les entreprises de Midi-Pyrénées sont représentées dans ces deux structures par le Délégué Général de l'UPAP, Michel Vigier qui suivra l'ensemble des dossiers. Afin d'illustrer l'ensemble de ces propos, deux entreprises avaient accepté de témoigner.

Tout d'abord Imerys Talc de Luzenac, avec son DRH, Damien Dechamps, qui a mis en place un des premiers accords en Ariège sur la Prévention de la Pénibilité, grâce à un groupe de travail associant les salariés, le médecin du Travail, le Dr Refregier, l'Infirmière et le CHSCT.

Ensuite, l'EHPAD de Lézat-sur-Lèze, maison de retraite, Résidence Le Parc, avec sa directrice Nathalie Leroux décrivait une démarche exemplaire d'évaluation de la pénibilité et de mise en place de mesures d'accompagnement, en accord avec le médecin du Travail le Dr Metge.

En conclusion, les partenaires sociaux : Mme Josiane Gouze-Faure, présidente de l'UPAP, Christian Gaston pour FO et Emmanuelle Maissonnier pour la CGT insistent sur l'excellence du dialogue social en Ariège, qui se traduit par un parfait fonctionnement de la CPID qui travaille aussi sur l'Égalité Professionnelle Hommes/Femmes, l'emploi des Seniors et l'ouverture le dimanche. ● :

Michel VIGIER



Les intervenants du colloque sur la prévention de la pénibilité.



artofwines

caviste d'entreprises
depuis 2003...

Votre confiance nous honore depuis dix ans déjà. Associer les trois cents superbes vins de nos petits producteurs à l'image de votre entreprise est une satisfaction quotidienne. Merci de nous permettre de vivre notre passion...

casino des vins cadeaux d'entreprises
caisses gravées à votre logo repas éveils des sens

team building dégustations thématiques
collation de vins d'entreprises déjeuner accords mets vins
découverte de domaines

visites de domaines motivations d'équipes commerciales
journées rares avec michel sarran



artofwines - 20 rue de la République - 31200 Toulouse - France / tél. 05 62 54 21 01 / commercial@artofwines.com / www.artofwines.com